



www.habarcq.fr

La Gazette Municipale Habarcquoise

n° 66.
Juin
2020.

Le Mot du Maire

Un sentiment de liberté retrouvé souffle à nouveau avec le déconfinement progressif, mais la prudence reste de mise face à l'épidémie de Covid-19.

L'état d'urgence sanitaire entré en vigueur sur l'ensemble du territoire national le 24 mars 2020 est prolongé jusqu'au **10 juillet 2020** par la loi du 11 mai 2020.

Cependant, un décret pris en conseil des ministres peut mettre fin à l'état d'urgence sanitaire avant l'expiration de ce délai.

Cérémonie du 8 Mai : Cette année en pleine crise sanitaire, nous avons célébré en stricte intimité, l'armistice de la guerre 1939-1945, dans le respect des règles sanitaires en vigueur.



Mise au point : Plaintes dans ma fonction de maire pour des faits d'injures publiques.

Vous avez été choqués par des propos tenus par une poignée de personnes sur les réseaux sociaux et je vous remercie de vos témoignages de sympathie face à ce comportement irrespectueux.

En effet, **j'ai été victime d'un bashing !**

(Définition de bashing : c'est se défouler en critiquant, insultant, colportant des rumeurs et mensonges sur quelqu'un, un groupe ou quelque chose).

Vos captures d'écran m'ont permis de déposer deux plaintes en gendarmerie avec une copie en préfecture et au Procureur de la République : **Place à la justice !**



Vidéo protection : elles assurent la protection des personnes et des biens, en périphérie et à l'intérieur de la mairie.

Exemple : l'arrêt de bus, l'enceinte scolaire, la façade de l'église, la salle d'attente et l'agence postale...

Sécurité routière :

Suite à vos remarques, un réglage sur la temporisation des feux tricolores comportementaux à l'entrée du village rue d'Arras sera effectué dans les prochains jours : je vous remercie de vos retours objectifs.



Naturellement, la vitesse s'est réduite et la commune devrait poursuivre cet engagement (coté Avesnes-le-Comte) après les travaux d'assainissement, en 2020. L'implantation des feux tricolores comportementaux sur la RD 339 pourrait coïncider avec le futur lotissement. Agir ensemble contre l'insécurité routière et ainsi contribuer à réduire le nombre d'accidents sur notre commune, c'est notre devoir !

Participation citoyenne-voisins vigilants : le protocole est enfin signé !

Ce dispositif a pour objet d'optimiser l'action des militaires de la gendarmerie dans la recherche des auteurs de vol ou de cambriolage ou de toutes autres infractions créant un trouble à l'ordre public : il fait appel au bon sens et à la responsabilité citoyenne des habitants d'un quartier, pour la prévention de leur propre environnement par le biais d'un interlocuteur privilégié appelé « référent de quartier ».

Rencontre informelle rue de Filescamps : Suite à l'invitation par quelques riverains, accompagné d'Olivier Gallet et Sébastien Beugin, nous avons échangé sur une éventuelle alternative de circulation du futur lotissement de la Solette. J'ai demandé en toute transparence, une étude de faisabilité aux Campagnes de l'Artois et au Département.

Ecole : Le seul site actuellement ouvert est celui d'Habarcq, avec uniquement l'accueil d'enfants de personnel prioritaire et de quelques élèves en difficulté. Depuis la rentrée, les effectifs ont sensiblement augmenté pour atteindre plus d'une trentaine d'élèves qui seront répartis dans les deux classes et la salle des fêtes. Nous travaillons avec le personnel enseignant pour améliorer encore l'accueil des enfants dans le respect des gestes barrières afin de parvenir à l'ouverture d'autres sites sur le RPI.

Fiscalité communale : En raison de la crise sanitaire, l'ordonnance 2020-330 du 25 mars 2020 a reporté le délai de délibération des taux et produits des collectivités locales avant le **3 juillet 2020** (au lieu du 30 avril 2020) sur les taux de taxe foncière sur les propriétés bâties, de taxe foncière sur les propriétés non bâties...

Comme aucune délibération ne sera prise avant cette date, les taux et tarifs appliqués en 2019 seront reconduits en 2020.



L'enquête publique relative au Plan Local d'Urbanisme Intercommunal se déroulera du 15 juin au 24 juillet avec une permanence de la commission d'enquête, le 30 juin à Habarcq.

Pour votre information, les plans de l'ancien PLU et du futur PLUI seront affichés dans les vitrines de la salle d'attente de la mairie pour que vous puissiez les comparer et voir l'évolution de la réglementation en vigueur.

Bien entendu, nous sommes à votre disposition pour tout échange.

Distribution de masques réutilisables par la Région : La région des Hauts-de-France offre à chacun un masque réutilisable par personne. Ils sont à retirer uniquement le lundi 8 juin, mercredi 10 et vendredi 12 juin de 18 à 20h en mairie.

Rappelons-le encore, les masques doivent uniquement être utilisés en complément des gestes barrières dans le respect des règles sanitaires COVID19 en vigueur.

Nous espérons répondre à vos attentes légitimes à travers nos actions et l'énergie déployée durant cette crise sanitaire.

Infos Municipales

Le deuxième tour des **élections municipales** se déroulera le **28 juin** prochain à la mairie de 8 à 18 h dans le respect des règles sanitaires COVID19 en vigueur. Un flyer spécial sera édité à la mi juin.

Vie du village

CS HABARCQ : Retrouvez la jolie vidéo promotionnelle et historique du club avec un côté «vintage»
<https://cshabarcq.footeo.com/galerie-video/il-etait-une-fois-le-cs-habarcq.html>



Fête des écoles

Malheureusement, en raison de la crise sanitaire, la kermesse ne pourra se passer en juin et nous espérons tous la retrouver l'année prochaine.

Tir à la carabine

Le traditionnel concours de tir à la carabine est reporté et une date sera fixée après la fin de l'état d'urgence sanitaire. Nous espérons vous retrouver bientôt pour tester votre habileté en toute convivialité, la bonne humeur est toujours au rendez vous.



Pétanque

Pas de poteaux téléphoniques perdus à Habarcq, nous les recyclons pour notre terrain de pétanque et il est prêt à vous accueillir quand votre temps libre le permettra dans le respect des règles sanitaires COVID-19.

Eglises Ouvertes :

A partir du 13 juin, l'église Saint Martin sera ouverte le samedi matin de 10h00 à 12h00.

Pour le moment, un seul créneau hebdomadaire est proposé en raison du contexte, et du protocole sanitaire lié à l'ouverture des églises : un affichage dans l'église précisera les mesures à respecter.

Nous nous adapterons au fur et à mesure de l'évolution de la situation.

Communauté de Communes

Les travaux d'assainissement programmés par la CCCA devraient reprendre dès que le coordinateur sécurité et protection de la santé aura validé le protocole sanitaire COVID-19 de l'entreprise.